**TEXTE DESCRIPTIF**

Il s'agit d'une page sur laquelle sont imprimées de grandes lettres jaunes contenant un message en français, répété en anglais, puis en braille. Le texte est le suivant : " Limite du nombre de bagages de cabine”. Sous le texte en jaune, il y a un texte en blanc qui explique : "Un maximum de 2 bagages de cabine (à l’exception des articles personnels comme les petits sacs à main, les appareils photo et les poussettes.”

